



PARCOURS

# Handisportifs : une reconversion “gagnant-gagnant”

**Sens de l'effort, goût de la projection, persévérance... Les sportifs en situation de handicap présentent a priori de précieuses dispositions pour les employeurs.**

Longtemps négligée par les acteurs de l'emploi et par les fédérations, la question de la reconversion professionnelle des sportifs handicapés gagne peu à peu les entreprises. A l'image d'Allianz France, qui a mis sur pied son programme « Athlètes et carrières » : « Notre objectif est de réserver 5 % de nos recrutements à des sportifs de haut niveau, dont 5 % en situation de handicap », explique Jean-Marc Pailhol, membre du comité exécutif, en charge de l'Unité distribution.

**Depassement de soi**  
 Si cette sensibilisation des employeurs s'est opérée à la faveur des politiques de diversité, elle tient également à des motivations managériales. Volontarisme, ténacité, dépassement de soi, enthousiasme... autant de dispositions que l'on associe volontiers à la pratique du sport de haut niveau.

Mais l'intégration ne va pas sans certaines contraintes. Outre un aménagement des postes de travail en fonction du handicap du salarié, les entreprises employant des sportifs encore en activité doivent composer avec des entraînements qui peuvent représenter jusqu'à vingt heures par semaine et des absences de plusieurs mois en cas de grandes compétitions internationales. Sans compter les aspects psychologiques. « Les sportifs de haut niveau ont l'habitude d'être accompagnés, cocoonés, protégés et peuvent se heurter à un vrai choc culturel en entrant dans un monde de l'entreprise qui va leur demander de faire preuve de beaucoup d'autonomie, commente Jean-Marc Pailhol. Côté management, leur arrivée peut

**« Il n'y a pas d'approche standard »**

Le recrutement et l'intégration de ces profils doivent en fait rester très individualisés. « Il n'y a pas d'approche

standard. Nous accompagnons depuis un an une dizaine de sportifs de haut niveau. C'est à chaque fois du sur-mesure », note Buche Roch, délégué général de la Fondation Adecco, qui a mis en œuvre avec le Comité paralympique et sportif français le « Parcours Athlète Emploi », pour accompagner les sportifs vers le monde de l'entreprise. « Il s'agit d'envisager le sport comme un vrai parcours d'employabilité. Une médaille olympique, ça vaut beaucoup de diplômes », observe Bruce Roch.

■ DOSSIER RÉALISÉ PAR MURIEL JAOUËN  
 AGENCE ACCROCHE-COM'

**EN SAVOIR PLUS**

• Le site de la Fédération française handisport offre un certain nombre de ressources concernant l'insertion professionnelle des sportifs et la sensibilisation des entreprises (ateliers, conférences-débats avec des athlètes, expo photos...) : [www.handisport.org](http://www.handisport.org)

20

**C'est le nombre de disciplines paralympiques en France,**

sur les 29 proposées par la Fédération française handisport. A noter que la France a terminé 16<sup>e</sup> aux Jeux paralympiques d'été de Londres, en 2012, et 5<sup>e</sup> à ceux d'hiver de Sotchi, en 2014.

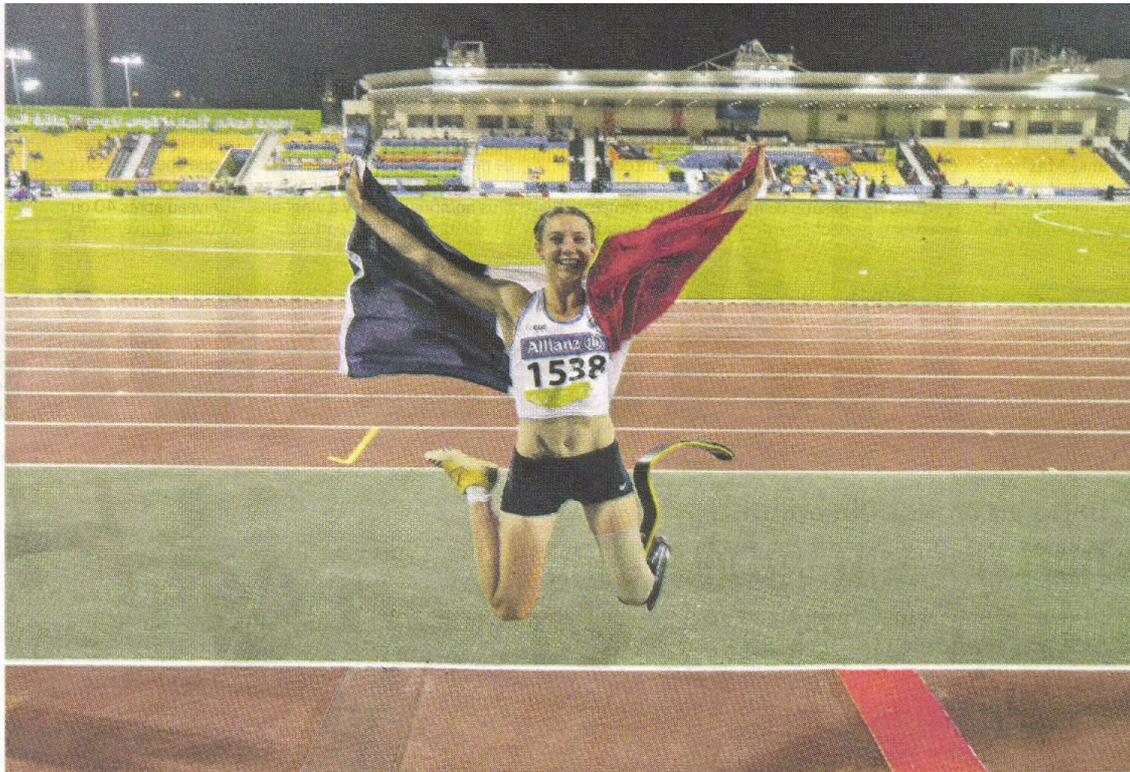
Source : FFH

## Une championne mondiale

Marie-Amélie Le Fur, 27 ans, a remporté le Championnat du monde handisport de saut en longueur (catégorie T44) fin octobre à Doha au Qatar.

Elle a démarré sa carrière sportive dès le plus jeune âge et a réussi, malgré un très grave accident en 2004 qui lui a coûté l'amputation d'une partie de la jambe, à poursuivre son ascension dans l'athlétisme.

Après avoir été double médaillée aux Jeux paralympiques de Pékin, elle a été triple médaillée aux Jeux paralympiques de Londres et se prépare à présent à ceux de Rio en 2016. Elle poursuit en parallèle une carrière chez EDF.



Marie-Amélie Le Fur lors du Championnat du monde handisport de Doha (Qatar), en octobre dernier. (©FFH- f.perville.)